



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

18 mai 2016

RÉGION DE GENDARMERIE DE BRETAGNE

GROUPEMENT DE GENDARMERIE
DÉPARTEMENTALE DES COTES D'ARMOR

M E S S A G E

ALERTE - INFORMATION

Le Groupement de gendarmerie départementale des Côtes d'Armor, vous informe d'une évolution préoccupante du phénomène de vols par ruse commis au préjudice des personnes âgées sur le département.

PHASE DU VOL PAR RUSE :

Les vols par ruse sont effectués tantôt par un ou plusieurs individus, agissant en couple ou pas.

Prétextant la vérification soit de la qualité de l'eau, soit de l'installation électrique et, se revendiquant des entreprises nationales distributrices, ils s'introduisent au domicile des victimes pour dérober des bijoux ou/et du numéraire.

Outre ces actions, d'autres personnes ont été démarchées pour du nettoyage de façade ou de la vente de tableaux sans qu'il n'en ressorte de vols. Pour l'heure, les faits se concentrent sur les régions de DINAN, LANNION et SAINT-BRIEUC.

L'analyse des faits tentés ou commis montre un créneau de commission principalement compris entre 10H30 et 15H00 sans pour autant qu'un jour ne se démarque.

CONSIGNES A SUIVRE :

Si vous êtes victimes d'un vol par ruse et afin d'optimiser les possibilités d'élucidation de

ces faits, notez les éléments importants : type de voiture utilisée, couleur, immatriculation, description vestimentaire et physique du ou des individus.

Ne touchez pas les objets touchés, manipulés ou déplacés par les voleurs, ils pourront faire l'objet d'une expertise par la police technique et scientifique.

Prévenez très rapidement la GENDARMERIE (brigade locale ou le 17).

Adjudant-chef CRÉZÉ Jean-Noël
Référent sûreté

Lieutenant-colonel LEMAITRE
Officier adjoint prévention
de la délinquance
02 96 01 50 03